

Commission des Arbitres

► PROCES-VERBAL REUNION DU 24/01/2024 – PV N°6

Présents : Boris GIL, Bruno CAZORLA, Didier ROMERO

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Correspondance reçue

- Mail reçu du FC CERET demandant des informations concernant la situation d'un arbitre reçu lors de la dernière FIA. Réponse a été faite

Conseil de l'ordre du 23 janvier 2024

- Le PV du Conseil de l'Ordre est consultable dans FOOTCLUBS et ses décisions sont envoyées aux arbitres concernés avec copie à leur club d'appartenance.
 - Le conseil de l'ordre convoque pour sa réunion du mardi 30 janvier 1 arbitre. L'intéressé a été informé par mail avec son club d'appartenance en copie de la convocation.
- Les décisions du Conseil de l'Ordre sont susceptibles d'Appel devant la Commission Départementale d'Appel du district des Pyrénées-Orientales de Football, dans les 7 jours à compter du lendemain de leur notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F**

Formation Initiale à l'Arbitrage

- La prochaine formation aura lieu du 18 au 20 février 2024 au stade Eric Cantona à Argelès sur Mer

LE PRÉSIDENT
Boris GIL



LE SECRÉTAIRE
Bruno CAZORLA

